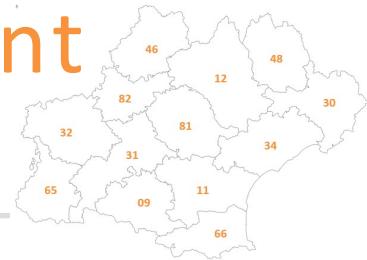




Fonds Régional d'Investissement

PRODUCTION PORCINE



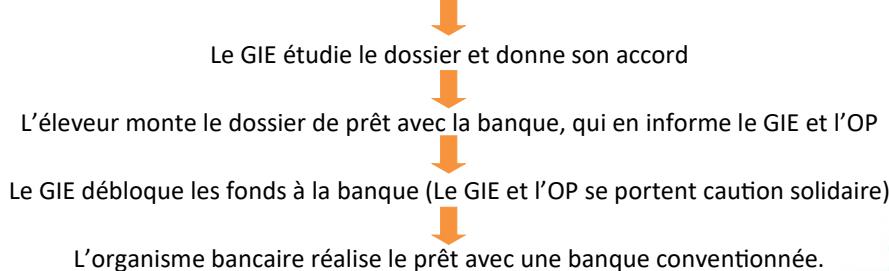
PRETS A 0% POUR LA CREATION OU REPRISE DE PLACES ET POUR LA CREATION DE FABRICATION D'ALIMENTS A LA FERME

➤ Durée maximale de **10 ans** (8+2 ans de différé)

 <p>Bénéficiaires :</p>	<p>Adhérents de groupements de producteurs adhérent au GIE et de l'OP qui se porte caution du prêt</p> <p>Suivis en GTT et/ou GTE avec centralisation des données pour la durée du prêt</p> <p>Ayant acquis les compétences professionnelles par leur expérience ou ayant suivi un stage de formation en production porcine hors de l'exploitation familiale :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ conforme aux critères DJA pour les jeunes s'installant ➤ de 2 mois chez un naisseur-engraisseur pour les exploitants créant un atelier porcin ➤ de 80 heures chez un naisseur-engraisseur pour l'engraisseur créant un atelier de naissance <p>Ayant un contrat d'approvisionnement entre naisseur et engrisseur pour projets naisseur/engraisseur</p> <p>Adhérents à l'Association Sanitaire Régionale Porcine dont ils dépendent pour la durée du prêt</p> <p>Adhérents à AIRFAF SUD-OUEST pour les créations de FAF pour la durée du prêt</p>
<p>Modalités générales :</p>	<p>Création ou reprise de places dans le cadre d'une création, extension, ou reconstruction de bâtiment</p> <p>Restructuration de bâtiment</p> <p>Création d'atelier de Fabrication d'Aliments à la Ferme</p> <p>Coûts de désamiantage lors d'une reconstruction ou restructuration de bâtiment</p>
<p>Montant du prêt :</p>	<p>12.5 % du montant de l'investissement (bâtiment, équipements, désamiantage, FAF, cheptel)</p> <p>Plafond d'Investissement : 500 000 €</p>

LE FONCTIONNEMENT DU FONDS REGIONAL D'INVESTISSEMENT

L'éleveur contacte son technicien (Groupement de producteurs adhérent au GIE) pour le montage du dossier




CRÉDIT AGRICOLE
Nord Midi-Pyrénées
Pyrénées Gascone


BANQUE POPULAIRE
Occitane

POUR NOUS CONTACTER



GIE Elevage Occitanie
Maison de la Coopération et de l'Alimentation
2 avenue Daniel Brisebois
BP 82256 Auzeville Tolosane
31 322 CASTANET-TOLOSAN

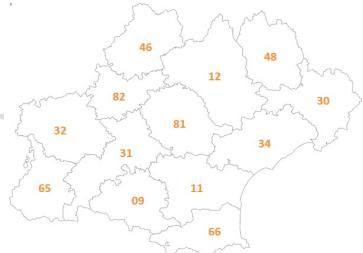
05 61 75 41 41

accueil@elevage-occitanie.fr



Fonds Régional d'Investissement

PRODUCTION CUNICOLE



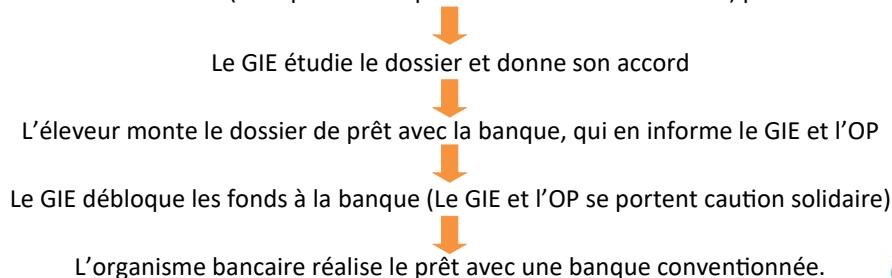
PRÊT A 0% POUR LA CREATION OU REPRISE

- Durée maximale de **10 ans** (8+2 ans de différé)

Bénéficiaires : 	<p>Adhérents de groupements de producteurs adhérents au GIE et de l'OP qui se porte caution du prêt</p> <p>Engagés avec un fabricant d'aliment et un abattoir ayant conventionné avec le GIE pour contribuer à la constitution du fonds</p> <p>Suivis en GTE avec centralisation des données pour la durée du prêt</p> <p>Ayant acquis les compétences professionnelles par leur expérience en élevage cunicole (1 an minimum) ou ayant suivi un stage de formation en production cunicole hors de l'exploitation familiale :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ conforme aux critères DJA pour les jeunes s'installant en production cunicole ➤ de 3 mois chez plusieurs éleveurs choisis selon un programme de formation établi par le groupement. Il sera désigné un éleveur référent préférentiel qui parrainera le porteur de projet tout au long de son parcours d'installation. <p>Ayant suivi un stage d'une semaine chez un fournisseur génétique</p>
Modalités générales :	<p>Création de places :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ par création ➤ par extension ➤ par reprise d'élevage
Montant du prêt :	<p>Forfait de 60 €/cage mère avec un plafond par élevage de 30 000 € et un minimum de 300 cages mère</p>

LE FONCTIONNEMENT DU FONDS REGIONAL D'INVESTISSEMENT

L'éleveur contacte son technicien (Groupement de producteurs adhérent au GIE) pour le montage du dossier



POUR NOUS CONTACTER



GIE Elevage Occitanie
Maison de la Coopération et de l'Alimentation
2 avenue Daniel Brisebois
BP 82256 Auzeville Tolosane
31 322 CASTANET-TOLOSAN

05 61 75 41 41

accueil@elevage-occitanie.fr